

Les conflits d'intérêts

commencer par nous considérer nous-mêmes, chacun d'entre nous, et cesser de discuter pour savoir si la situation est grave et d'importance ou si elle est de moindre importance et négligeable. Je pense qu'il y a suffisamment de conflits d'intérêts à l'égard des députés de la Chambre. Il est temps de commencer à discuter des activités des députés au lieu de s'inquiéter au sujet des ministres de la Couronne. A ce propos, le document dit ce qui suit:

Quoique certains envisagent encore leur appartenance à la Chambre des communes comme une occupation à temps partiel, les responsabilités auxquelles ont à faire face les parlementaires laissent supposer l'inverse.

J'estime que nous devrions tous accepter le fait qu'il ne s'agit pas d'une occupation à temps partiel.

Une voix: C'est un emploi à plein temps.

M. Herbert: C'est un emploi à plein temps. J'aimerais aller un peu plus loin que le Livre vert. De fait, je défie l'opposition de dire que le Livre vert ne va pas assez loin, en ce sens que si nous étudions cette question, nous devons l'étudier et la régler dans son ensemble. C'est pourquoi je m'oppose à la déclaration qui figure à la page 4 du Livre vert et qui affirme ce qui suit:

● (1740)

Pour pouvoir s'offrir le luxe de rompre leurs relations d'affaires et de liquider tous leurs avoirs, il faudrait que les députés soient bien nantis ou alors qu'ils n'en dépendent pas pour vivre.

On a affirmé à juste titre que des restrictions plus sévères à l'égard des emplois extérieurs peuvent décourager bien des candidats possibles. A mon avis, c'est de la foutaise. Si on limite les occupations extérieures des députés, il faudra veiller à ce que leur niveau de rémunération soit suffisamment élevé pour leur permettre de se conformer aux restrictions. Dans une certaine mesure, l'indépendance des députés dépend des mesures adoptées par le parlement lui-même. Je suis bien convaincu de ce que j'avance, car j'estime qu'aujourd'hui, les députés sont influencés par des groupes spéciaux de la population et, à mon avis, cela dépend de ce que tous les partis ont beaucoup de difficulté à trouver le genre de candidats qui les représenteront de la façon voulue.

Pour ma part, je trouve incroyable que dans une circonscription comme la mienne, que d'aucuns estiment être à peu près sûre pour mon parti, il se trouve au total environ 14 personnes sur une population de 120,000 qui soient prêtes à se porter candidats aux élections pour les divers partis. A mon avis, nous devons faire face à cette situation dans l'étude du Livre vert. Cette situation existe parce qu'aujourd'hui la vie politique est tarée. Elle l'est, en partie, parce qu'un certain nombre de députés ont vraiment des conflits d'intérêts à cause de leur activité autre que celle de député.

Poussons donc jusqu'au bout et exigeons des députés qu'ils renoncent non seulement à leurs titres en portefeuille mais aussi à tout autre revenu, à toute autre fonction, et qu'ils voient dans leur activité de député un emploi à plein temps. Je mets au défi de la faire les députés de l'opposition qui sont peut-être avocats ou comptables de compagnies qui, à leur tour, font des affaires avec la Couronne. Il y a à tout autant conflit d'intérêts que pour les ministres qui possèdent des titres.

Nous avons l'air de dire que le fait de détenir quelques avoirs financiers pose un véritable conflit d'intérêts. Je me demande combien de députés croient vraiment que parce que nous possédons quelques actions d'Imperial Oil, nous pourrions influencer la politique pétrolière du gouverne-

[M. Herbert.]

ment. On élude le problème véritable en supposant que les ministres de la Couronne en possession de titres se laissent influencer dans leurs décisions.

Nous devons soit nous fier à la parole de tous les députés soit établir un règlement pour tous, et non seulement pour les ministres, qui empêche tout conflit d'intérêts pour la bonne raison qu'il les prévient. Ce règlement doit alors être appliqué à la lettre: rupture des relations avec des sociétés, rupture des relations avec d'autres emplois, rupture des liens avec tout organisme qui procure au député des fonds, quelle que soit leur provenance.

Une voix: Et les agriculteurs?

M. Herbert: Exactement, nous avons à la Chambre des agriculteurs qui dirigent de vastes entreprises, et ne venez pas me dire qu'il n'y a pas conflit d'intérêts lorsqu'ils font valoir leur propre point de vue au comité. Si nous voulons être réellement honnêtes avec nous-mêmes, nous devons étudier en comité ce Livre vert où l'on peut lire:

Le parlementaire est le dépositaire de la confiance du public et il est tenu d'exercer et de paraître exercer ses fonctions d'une manière qui reflète le plus haut degré de préoccupation pour l'intérêt public.

C'est-à-dire que si nous voulons établir des règles, ces règles doivent être complètes et absolues. Je défie les députés de l'opposition d'accepter ce principe et de ne pas montrer les ministres du doigt mais de montrer du doigt chaque député qui, théoriquement, à un moment de sa vie, se trouve dans la situation où il peut être accusé de conflit d'intérêts parce qu'il a un intérêt financier quelconque à l'extérieur de la Chambre.

Une voix: Pourquoi pas les ministres d'abord?

M. Herbert: J'ai déjà dit qu'à mon sens il n'y avait aucune raison de mettre à part ce que l'on considère comme un important conflit d'intérêts. Pourquoi, quand il s'agit d'un ministre, serait-ce pire que dans le cas d'un simple député?

Des voix: Oh, oh!

M. Baker (Grenville-Carleton): Vous pourriez aussi bien arrêter là votre discours.

M. Herbert: Si nous devons examiner ce qui se passe à la Chambre, nous devrions également nous intéresser aux comités, à ce que les députés d'en face y font. Ils ont, vis-à-vis du pays, un devoir à remplir en comité, mais où sont-ils? Un peu partout à occuper d'autres emplois, à recevoir d'autres revenus. Je m'élève avec force contre cette situation, car c'est un conflit d'intérêts.

Tant que nous ne regardons pas en face ce qu'est réellement un conflit d'intérêts, nous perdons notre temps. C'est pourquoi je voudrais que les conclusions du Livre vert soient renforcées, rendues plus sévères, c'est pourquoi je voudrais que nous adoptions des règles, de façon à ne plus avoir aucun doute. Si nous ne croyons plus quelqu'un sur parole—mais, pour ma part, je suis prêt à croire tout le monde sur parole—établissons donc un règlement si sévère que personne ne pourra l'éviter et que personne ne pourra se voir accusé de conflit d'intérêts. C'est l'objectif que me suis fixé et c'est pourquoi je suis tellement désireux d'en arriver à la discussion du Livre vert en comité.